

La Pointe du Hourdel en circuit

Une randonnée proposée par bernardino

Au départ du Port du Hourdel, un circuit en bordure de mer avec un retour en bordure des étangs et un passage à la Maison des Oiseaux.

Remarque **importante** d'un de nos amis : à noter que le stationnement sur le Hourdel est payant y compris en hors saison. Toutefois le parking situé entre I(3) et (4) était gratuit lors de notre randonnée. Il était donc possible de commencer la randonnée avec ce nouveau point de départ.



Durée :	3h 10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,11 km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	5 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	4 m	Région :	Baie de Somme
Point haut :	8 m	Commune :	Cayeux-sur-Mer (80410)
Point bas :	1 m		

Description

Atteindre en bus le grand parking terminal du Port du Hourdel

(D). Découvrir le grand panneau présentant ces lieux et indiquant le sentier littoral reliant Le Hourdel à Cayeux-sur-Mer. Emprunter alors ce sentier balisé aux doubles couleurs GR® (Rouge et Blanc) et PR® (Jaune). Parvenir rapidement au blockhaus qui maintenant se repose avec les pieds dans l'eau.

(1) Longer la mer, rejoindre l'ancienne route D102 maintenant interdite à la circulation sur cette portion, la quitter pour obliquer sur la droite et par le sentier puis par la piste en terre rejoindre la dune surplombant la mer.

(2) Parvenir plein Sud au rond-point parking de la D102, après avoir laissé le GR® partir sur la droite (3), emprunter à gauche le PR® sur le trottoir engazonné. Parvenir au Hameau de la Mollière d'Aval, puis au carrefour de la Vierge.

(4) Emprunter à gauche la piste menant au grand étang d'exploitation des sablières.

(5). Rejoindre par le même chemin le carrefour de la Vierge.

(4). Poursuivre Sud Est en faisant très attention à la traversée de la D3. Continuer sur la route peu fréquentée qui dessert la Mollière de Terre, longer une grande ferme puis atteindre un nouveau carrefour.

(6) Changer de direction pour filer Nord Est, parvenir au parking (panneau) de la Maison des Oiseaux, rejoindre cette maison.

(7) Retourner au parking, traverser le Canal de Cayeux sur la passerelle et par une direction Nord retrouver la D3, la traverser encore avec prudence.

(8) Poursuivre Nord Est, longer le grand étang, au bord terminal

(9) Prendre la piste qui longe une usine et retrouver le bus au parking d'entrée du Hourdel (A).

Points de passages

D Parking terminal du Port du Hourdel - Baie de la Somme

N 50.215883° / E 1.565687° - alt. 3 m - km 0

1 Le blockhaus
N 50.214973° / E 1.552166° - alt. 6 m - km 1.01

2 La digue
N 50.205638° / E 1.519308° - alt. 3 m - km 3.72

3 Le carrefour GR PR
N 50.203226° / E 1.520912° - alt. 6 m - km 4.01

4 La Vierge
N 50.202066° / E 1.536265° - alt. 5 m - km 5.16

5 L'étang
N 50.205316° / E 1.539612° - alt. 2 m - km 5.59

6 Le carefour des oiseaux
N 50.191606° / E 1.54576° - alt. 3 m - km 7.46

7 La Maison des Oiseaux
N 50.197908° / E 1.551898° - alt. 2 m - km 8.36

8 Le carrefour de la D3
N 50.201764° / E 1.548481° - alt. 3 m - km 9.22

9 Le bout de l'étang
N 50.211551° / E 1.552154° - alt. 2 m - km 10.49

A Parking terminal du Port du Hourdel - Baie de la S

N 50.213288° / E 1.559161° - alt. 4 m - km 11.11

Informations pratiques

Pas de point d'eau.

Des tables sont à disposition à l'étang pour le pique-nique.

Vigilance, surtout en saison touristique, aux traversées des départementales.

A proximité

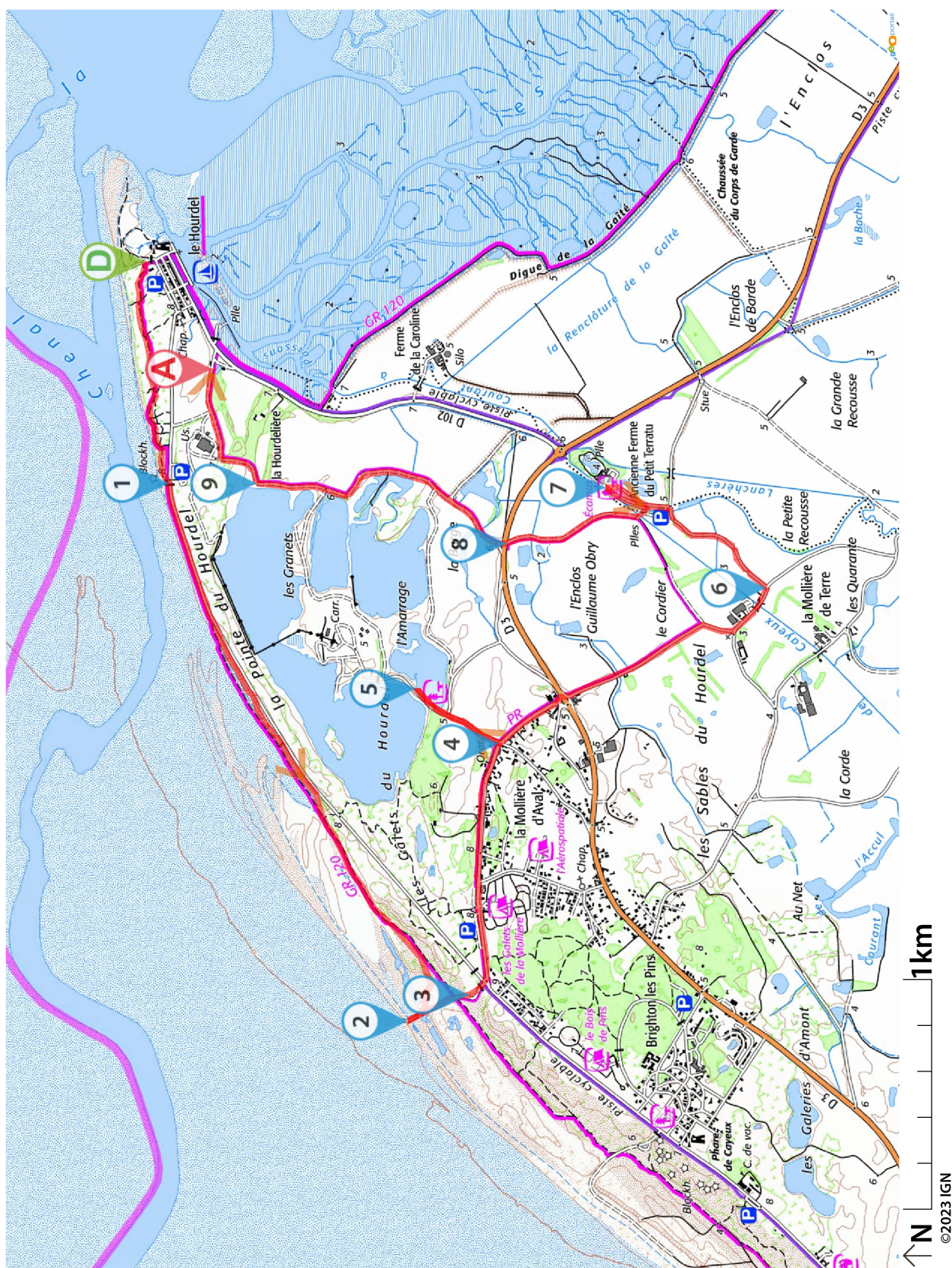
Le port du Hourdel.

Les gros villages de cette côte : Cayeux sur Mer, Saint Valérie sur Somme, Le Crotoy.

Et bien sûr la célèbre Baie de Somme.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-pointe-du-hourdel-en-circuit/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

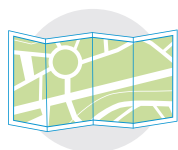
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



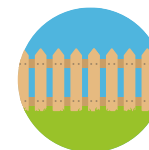
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



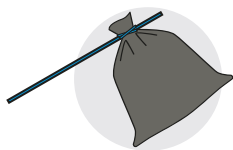
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.